

BRETAGNE info partenaires

KELEIER BREIZH d'he c'hevelerien

La lettre aux élus
et partenaires de la
Région Bretagne

Novembre 2011 – n° 35

ÉDITO | PENNAD-STUR

Les associations au cœur de notre territoire

Le tissu associatif breton est l'un des plus dynamiques en France. Fort de 60 000 structures, 500 000 bénévoles et 93 000 salariés, il constitue une force pour la Bretagne. Attentive à la vie des associations sur son territoire, la Région leur apporte son soutien par le biais de différents dispositifs : aide à la création d'emplois, aide au conseil, aide à la formation pour les bénévoles... Elle est également partenaire de la 3^e conférence régionale de la vie associative, au côté de la Conférence Permanente des Coordinations Associatives. Cet événement, moment d'échange et de concertation entre les institutions et le monde associatif, a été l'occasion pour la Région de réaffirmer son engagement pour le développement d'une forme d'économie alternative, qui assure des services d'utilité sociale, responsabilise les citoyens et stimule l'innovation.

Ar c'hevredigezhioù e kalonenn hon tiriad

Rouedad kevredigezhioù Breizh zo unan eus ar re ar muiañ a virvill ganto e Frañs. Gant 60 000 a frammoù, 500 000 a dud a-youl vat ha 93 000 a c'hopriddi ez a d'ober un nerzh evit Breizh. Ar Rannvro, a daol evezh ouzh buhez ar c'hevredigezhioù war he zacheñn, a zegas skoazell dezho dre lakaat war-sav stignadoù a bep seurt : harp da grouiñ implijoù, harp d'ar c'huzuliañ, harp da stummañ an dud a-youl vat... Kemer a ra perzh ivez e 3e kuzuliadeg rannvroel ar vuhez kevredigezhel, a-gevret gant Kuzuliadeg Pad ar C'henurzhierzhioù Kevredigezhel. Gant an abadenn-se, ur mare divizout hag emguzuliañ etre an ensavadurioù ha bed ar c'hevredigezhioù, he deus bet tro ar Rannvro da gadarnaat en-dro hec'h engouestl da ziorren un doare ekonomiezh dazeilat, a ra war-dro servijoù a laz sokial, a ro ur santimant atebegzh d'ar geodedourien hag a vroud d'an neveziañ.

Jean-Yves Le Drian,
Président du Conseil régional de Bretagne
Prezidant Kuzul-rannvro Breizh



À LA UNE

LA FORMATION PROFESSIONNELLE : un droit pour tous les Bretons

AGENDA

Le 29 novembre : Assises du Tourisme à Saint-Brieuc

Le 6 décembre : remise du prix Bretagne jeune chercheur à Rennes

Du 9 au 10 décembre : 3^e Biennale de l'égalité femmes-homme à Saint-Malo

Du 15 au 16 décembre : Session plénière du Conseil régional

À LA UNE



LA FORMATION PROFESSIONNELLE, UN DROIT POUR TOUS LES BRETONS

Le 21 octobre dernier, le Conseil régional réuni en session plénière a adopté le Contrat de Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles (CPRDF). Son objectif : permettre à toutes les Bretonnes et les Bretons d'accéder à la formation tout au long de leur vie, dans une perspective d'évolution professionnelle et de sécurisation des parcours, et définir des politiques régionales qui répondent aux besoins de l'économie régionale.

Élaboré par la Région au sein du Comité de Coordination Régional de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, le CPRDF s'inscrit dans la continuité de la Stratégie Régionale Emploi-Formation (SREF) de 2006 dont il partage les objectifs. Concrètement : un meilleur accès à la formation professionnelle et une élévation des niveaux de qualification. Nouveauté apportée par la loi du 24 novembre 2009 sur l'orientation et la formation professionnelle tout au long de la vie, le CPRDF doit faire l'objet d'une contractualisation entre la Région et l'État, visant à coordonner les actions de développement de la formation professionnelle. Mis en place dans le cadre d'une démarche « implicite » souhaitée par la Région, le CPRDF est l'aboutissement de travaux menés en concertation avec l'ensemble des acteurs de l'emploi-formation : les partenaires sociaux, les branches professionnelles, les centres de formation, les acteurs de l'AIOA (Accueil-Information-Orientation-Accompagnement) les collectivités locales...

Il a ainsi donné lieu à cinq journées thématiques, temps de réflexion entre partenaires, visant à identifier des propositions d'actions. Neuf réunions sectorielles des contrats d'objectifs emploi-formation ont ensuite enrichi le débat. Une réflexion sur plusieurs secteurs d'activités tels que la mer, les transports et la logistique, les travaux publics, la métallurgie, le bâtiment, l'agriculture, le nautisme, la propreté et l'agroalimentaire, a permis d'appréhender les mutations de l'économie bretonne, leurs conséquences en matière d'emploi et de compétences, afin de proposer une réponse formation adaptée.

La dimension territoriale a également été prise en compte au travers de concertations conduites dans le cadre des MFP – Maisons de la Formation Professionnelle – à l'échelle des Pays.

Les 5 orientations du CPRDF

Sur la base de l'ensemble des contributions issues de cette concertation sur tout le territoire breton, le CPRDF s'est construit autour de cinq enjeux majeurs : **Garantir un accès à la formation et à la qualification pour tous** – Dans une région d'excellence scolaire, ceux qui n'ont pas de diplôme se retrouvent marginalisés socialement et exclus de l'emploi. La première orientation du CPRDF fixe donc pour objectif l'élévation générale du niveau de qualification, avec une attention particulière pour les bacheliers professionnels. L'identification de plusieurs voies à la qualification et à la certification et la complémentarité des parcours (Validation des Acquis de l'Expérience ou alternance) en sont les leviers. En effet, l'obtention d'une qualification constitue un atout déterminant en matière d'insertion professionnelle, et permet de remédier aux situations de décrochage dans lesquelles se trouvent certains jeunes en milieu scolaire, universitaire ou dans l'apprentissage.

Soutenir une politique de formation et de qualification au service du développement économique, sociétal et environnemental en Bretagne – Il s'agit ici de conjuguer besoins en emplois et en qualifications de l'économie bretonne et formations. A ce titre, les orientations retenues dans le cadre du CPRDF doivent permettre, à la fois, d'accompagner les secteurs clés de l'économie régionale et de participer au développement de secteurs émergents. De manière transversale, la Région entend apporter une attention toute particulière au enjeux du développement durable et de la qualité de l'emploi, en en faisant une constante des actions de formation.

Affirmer un droit à l'orientation pour tous et tout au long de la vie – En s'appuyant sur l'expertise du réseau des Maisons de la Formation Professionnelle (points d'accueil délivrant une première information

INTERVIEW

“ Apporter une réponse à des jeunes n'ayant aucune solution de formation ”

Georgette Bréard,
vice-présidente du
Conseil régional chargée de
la formation tout au long de
la vie et de l'apprentissage



© Emmanuel Pain

En quoi le Contrat de Plan pour le Développement de la Formation Professionnelle (CPRDF) illustre-t-il une politique régionale globale et coordonnée ?

Georgette Bréard – *Le CPRDF est en premier lieu le fruit d'un travail collaboratif mené avec l'État et le Rectorat, en lien avec les partenaires sociaux. C'est aussi le résultat d'une large concertation avec les acteurs régionaux de l'emploi-formation. Il apporte aujourd'hui encore plus de cohérence aux politiques régionales en matière de formation professionnelle. Dans sa dimension sectorielle, le CPRDF marque en particulier une avancée importante dans la prise en compte d'une réflexion prospective sur l'économie régionale, grâce aux travaux portés par BDI (Bretagne Développement Innovation*) dans ce domaine. Plus concrètement, il propose une approche globale qui intègre, d'une part, les problématiques d'accès à la formation et à la qualification, mais aussi d'orientation et s'intéresse tout particulièrement à la sécurisation des parcours. La mise en œuvre du CPRDF illustre ainsi l'engagement fédérateur de la Région au service de la formation professionnelle dans le cadre d'une politique globale et coordonnée.*

Le CPRDF comporte deux schémas constitutifs; quels sont-ils ?

G. B. – *Aujourd'hui, le CPRDF vaut, d'après le Code de l'Éducation, schéma régional de l'apprentissage et schéma des formations sanitaires et sociales. Pour l'un comme pour l'autre, les objectifs sont identiques : accès à la formation et à la qualification pour tous, soutien d'une politique de formation au service du développement économique régional, droit à l'orientation pour tous,*

sécurisation des parcours et organisation de l'information sur les métiers, les formations et les emplois pour les publics concernés. Ces deux nouveaux schémas s'inscrivent dans la continuité de ceux construits précédemment sur la période 2005/2010 et qui ont fait l'objet d'une évaluation afin d'en mesurer les acquis et d'en percevoir les enjeux.

Quelle est la complémentarité entre le CPRDF et la politique en faveur de la jeunesse qui fait suite à l'adoption de la Charte d'engagement pour les jeunes en Bretagne ?

G. B. – *La Charte d'engagement pour les jeunes en Bretagne et le CPRDF constituent deux priorités pour la Région, dont le calendrier de mise en œuvre se fera en parallèle. Parce que dans ces deux domaines, les problématiques sont partagées. En effet, les questions d'orientation des jeunes, depuis le lancement de leur carrière et tout au long de leur vie professionnelle, sont un des axes forts du CPRDF. Sur de nombreux sujets, une réflexion globale pourra être menée tant du côté de la formation professionnelle que de celui de la thématique jeunesse. Le CPRDF peut par exemple apporter une réponse à des jeunes n'ayant aucune solution de formation et donc par conséquent d'emploi durable. Développer l'apprentissage, aider les jeunes bretons à accéder à des qualifications, les former pour faire face aux difficultés d'insertion sur le marché du travail... autant d'actions qui pourront aboutir à des propositions communes pour ces deux stratégies régionales.*

* Bretagne Développement Innovation est l'agence régionale de développement économique et de l'Innovation de la Région Bretagne.

sur la formation et facilitant une mise en relation avec différentes structures spécialisées), la Région souhaite créer un Service Public d'Orientation, pour informer sur les métiers, les formations et les emplois. Il apportera la garantie des valeurs fondamentales d'un service public (égalité d'accès, continuité de service, proximité ...) et inscrira l'orientation dans un processus tout au long de la vie.

Construire un cadre collectif d'actions pour sécuriser les parcours – Dans une économie sujette à des mutations et à une fragilisation de l'emploi, la formation tout au long de la vie constitue un des leviers de la sécurisation des parcours professionnels. Afin d'en garantir la mise en œuvre effective, le CPRDF propose, notamment, d'agir en faveur d'une plus grande souplesse des réponses de formations mises en œuvre. Il s'agit également de rendre la formation plus accessible matériellement, par une meilleure prise en compte des problèmes d'hébergement, de restauration et de déplacement pendant la formation. Des expérimentations de mixité des parcours et des publics seront également lancées afin de combattre les cloisonnements entre la formation initiale et la formation continue.

Affirmer une gouvernance régionale et organiser un pilotage local – Les politiques de formation impliquent de multiples acteurs : État, autorités académiques, partenaires sociaux. Si chacun est légitime sur un des champs de la formation, il convient d'agir en faveur d'une plus grande coordination des interventions. Les travaux conduits dans le cadre du CPRDF ont en effet mis en évidence la nécessité de construire une gouvernance globale des politiques de formation. Sa mise en œuvre est ainsi déclinée au niveau régional et local et prévoit, également, un renforcement du dialogue et de la concertation avec les opérateurs de formation.*

Un plan pour promouvoir la filière équine



Depuis le XVIII^e siècle la Bretagne est une terre de cheval mais la filière équine bretonne a subi de nombreuses évolutions : de l'utilisation du «postier breton» pour le transport de personnes et de marchandises au développement de la pratique de l'équitation dans des centres équestres, en passant par la réforme des anciens haras nationaux et la réduction des crédits publics d'État qui lui étaient alloués... Autant de mutations qui ont engagé la Région Bretagne à bâtir un stratégie régionale spécifique à cette filière, en cohérence avec la nouvelle politique agricole régionale (Nouvelle Alliance) votée en juin dernier. Le «plan cheval», adopté lors de

la session plénière du Conseil régional les 20 et 21 octobre derniers, découle de la mobilisation des structures équines régionales, et des collectivités locales. Il met en avant 5 axes majeurs pour l'avenir de la filière équine en Bretagne : promouvoir une filière structurée, reconnue et professionnelle ; conforter son développement économique ; préserver la filière des chevaux de trait ; dynamiser et organiser l'offre de tourisme et de loisir équestre ; construire une offre de formation bretonne adaptée aux besoins. *

En savoir plus : www.bretagne.fr

Un fonds privé pour investir dans les énergies renouvelables

C'est le 16 novembre qu'a été lancée la société Eilañ. Elle a pour mission d'investir dans toute entreprise bretonne réalisant des équipements ou des infrastructures de production d'énergies renouvelables. Dans une région encore largement déficitaire en électricité, Eilañ va accélérer l'émergence de projets d'énergies renouvelables sous forme

de société, sur l'ensemble de la Bretagne afin de contribuer à l'objectif des 34 % d'énergies renouvelables en 2020, voulues par la Région. La SAS Eilañ, portée par la Société d'Économie Mixte pour l'Aménagement et l'Équipement de la Bretagne, pourra soutenir des projets de taille moyenne, généralement de 3 à 10 millions d'euros, en apportant une part significative au

capital minimum nécessaire, soit 15 à 20 % en fonds propres. En ligne de mire d'Eilañ : des projets de production d'énergie par la biomasse, l'éolien – voire le solaire – économiquement pertinents mais qui manquent du minimum de financement nécessaire pour démarrer et obtenir l'aide des banques. *

La Région, lauréate du label égalité

La Région a obtenu au mois d'octobre dernier le Label égalité délivré par l'AFNOR. La Région Bretagne est la troisième collectivité territoriale française à décrocher ce Label : l'égalité femmes-hommes est une de ses priorités, en interne comme en externe à travers ses politiques publiques. Après s'être engagée en 2007 à atténuer les inégalités grâce à une Charte d'engagement sur l'égalité professionnelle, pour aider ses agents à mieux concilier vie privée et professionnelle, elle s'est lancée en 2009, dans une démarche de certification plus exigeante, qui lui vaut aujourd'hui le Label égalité. Accordée pour trois ans, cette certification l'engage à approfondir sa démarche autour de trois axes d'actions : le développement de la culture interne de l'égalité, la gestion des ressources humaines et le management et l'articulation des temps de vie personnelle et professionnelle. *

Toutes et tous... à la Biennale de l'égalité

Les 9 et 10 décembre prochain, le Palais du Grand Large de Saint-Malo accueille la troisième Biennale de l'égalité. Organisé par la Région Bretagne, cet événement ouvert à tous les publics a pour objectif d'échanger sur l'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les champs de la vie : personnel, professionnel, social et familial, politique. Au programme : des débats, des films, du théâtre forum, des conférences, des ateliers de formation. Après la première édition lancée à Brest en 2006, puis une deuxième à Saint-Brieuc en 2008, cette troisième Biennale est organisée en partenariat avec plus d'une centaine d'acteurs publics et privés investis sur la question de l'égalité en Bretagne. L'ambition de la Région est d'encourager la mobilisation et de faire évoluer les mentalités. *

Tout le programme sur : www.bretagne-egalite.fr



© apapa design - istock photo

AGRICULTURE

La Région lance son Pass'Bio

Dans le cadre de la Nouvelle Alliance agricole votée au mois de juin dernier, la Région s'est engagée à soutenir le développement de l'agriculture biologique, en favorisant la conversion des exploitants grâce au Pass'Bio.



© Maxence Gross

Ce dispositif, dont l'objectif est d'accompagner les différentes étapes de la conversion en agriculture bio, peut être mobilisé de deux façons : dans la phase de diagnostic (avec le Pass'Bio diagnostic), où l'agriculteur reçoit un soutien en amont dans sa prise de décision ; dans la phase de suivi (avec le Pass'Bio suivi), où il bénéficie d'un appui technique et de conseil. Sont éligibles au Pass'Bio toutes les personnes physiques ou morales qui exploitent directement une structure agricole. L'aide au porteur de projet est plafonnée à 80% (et à 90% pour les jeunes agriculteurs) du coût HT du Pass'Bio. *

En savoir plus : www.bretagne.fr

ÉNERGIE

Une nouvelle campagne pour le dispositif Écowatt

Depuis 2008, la Région, en partenariat avec l'État, ERDF, RTE et l'Ademe, lance à l'approche de l'hiver l'opération Écowatt. Par une inscription sur www.ecowatt-bretagne.fr, vous pouvez recevoir par sms, flux RSS ou par courriel, des alertes incitant à modérer votre consommation d'énergie. En 2010, 7 alertes Écowatt (5 oranges et 2 rouges) ont averti les Bretonnes et les Bretons d'un risque de coupures d'électricité en raison de pics de consommation. RTE a estimé une diminution de la consommation d'électricité

en Bretagne de l'ordre de 2,5 % aux heures les plus chargées grâce à Écowatt. Le dispositif est désormais largement connu des Bretons puisque 72 % d'entre eux déclarent être au courant de ce système d'alertes. Les collectivités bretonnes sont également impliquées, puisque 92 % d'entre elles connaissent Écowatt et seront cette année encore mobilisées pour limiter les pics de consommation en période de froid. *



En savoir plus : www.ecowatt-bretagne.fr

APPEL À PROJETS

Participez à la Fête de la Bretagne 2012 !

La Région Bretagne accompagne depuis 2008 un très grand nombre d'acteurs locaux pour l'organisation de la Fête de la Bretagne, un événement laïque et populaire qui, chaque année, permet de promouvoir une Bretagne créative, festive et solidaire. La Région relance donc un appel à projets pour encourager les initiatives

portant sur l'organisation d'événements en Bretagne et ailleurs en France, pour l'édition 2012 de la Fête de la Bretagne qui aura lieu du 17 au 28 mai. Les porteurs de projets intéressés sont invités à présenter leur candidature avant le 16 décembre 2011. *



En savoir plus : www.bretagne.fr rubrique « appel à projets ».

SOLIDARITÉS

La Région soutient les associations bretonnes

« Que serait la Bretagne sans ses associations ? » : cette question était au cœur des débats de la 3^e conférence régionale de la vie associative, qui s'est tenue à Rennes le 26 novembre. Organisé par la Conférence Permanente des Coordinations Associatives (CPCA), avec le soutien de la Région Bretagne, des Départements et de l'État, cet événement a été l'occasion de réunir le monde associatif et les institutions pour échanger sur des thématiques communes à tous et qui illustrent la vitalité du monde associatif breton. Avec 60 000 structures et quelques 500 000 bénévoles, le tissu associatif breton est en effet l'un des plus dynamiques de France. Une ressource que la Région accompagne dans son développement par un certain nombre de dispositifs : aide à la création d'emplois d'intérêt régional, aide à la formation des bénévoles associatifs, bilan sociétal... *

En savoir plus : www.bretagne.fr/ESS



© Javier Belmont

CITOYENNETÉ

Du nouveau sur bretagne.fr

Début novembre, la Région a lancé une nouvelle version de son site web bretagne.fr. Plus lisible, plus interactive, cette version s'inspire des résultats d'une enquête menée auprès d'un panel d'internautes. Bretagne.fr est désormais organisé autour d'une navigation par profil, au nombre de six : collectivité, particuliers, association, entreprise, autres établissements et presse. L'objectif est de faciliter l'accès aux aides et dispositifs, aux services en ligne et aux ressources documentaires. *

Expression des groupes politiques du Conseil régional

GROUPE SOCIALISTE ET APPARENTÉS **Priorité à la formation tout au long de la vie**

Les élu(e)s du Groupe socialiste et apparentés et de la majorité régionale ont adopté le Contrat de Plan Régional pour le Développement des Formations (CPRDF) ainsi que deux schémas associés (apprentissage et formations sanitaires et sociales) dont l'objectif est de définir et de coordonner les politiques régionales de la formation professionnelle pour la période 2011/2015.

Compétence phare du Conseil régional, la formation est un moteur pour la Bretagne et constitue un outil indispensable pour assurer l'égalité des chances.

L'élaboration du CPRDF a mobilisé les acteurs de l'emploi et de la formation pendant plus d'un an. Cette concertation était indispensable pour intégrer la réalité du terrain et associer l'ensemble des partenaires à ce processus d'échanges et de réflexion. Le CPRDF est le fruit d'un travail collaboratif conduit avec l'État et le Rectorat, co-signataires de ce contrat.

Il est décliné autour de 5 grandes orientations : l'accès à la formation et à la qualification pour tous, le droit à l'orientation pour tous et tout au long de la vie, un cadre collectif d'actions pour sécuriser les parcours, une offre au service du développement économique, sociétal et environnemental ainsi qu'une gouvernance régionale associée à un pilotage local.

Pour garantir à chacun un premier niveau de qualification, plusieurs actions sont mises en place pour quantifier, identifier et limiter les décrochages (expérimentations sur trois territoires contre le décrochage scolaire, coopérations plus développées entre les acteurs de la formation et ceux de l'accompagnement...).

Il s'agit ensuite de favoriser l'élévation générale du niveau de qualification en offrant une possibilité de poursuite d'études vers un niveau supérieur pour ceux qui le souhaitent. Ainsi, dans le cadre du Contrat d'Objectifs et de Moyens (COM) Apprentissage, signé avec l'État, nous nous engageons sur 1 000 contrats supplémentaires dans le supérieur.

Le travail mené au sein du réseau Maison de la Formation Professionnelle (MFP) a déjà permis de coordonner les acteurs de notre territoire en terme d'accueil, d'information et d'accompagnement. Nous souhaitons aller plus loin dans cette démarche avec la mise en place d'un service public d'orientation car une orientation adaptée est déterminante pour la construction d'un parcours professionnel cohérent et réussi.

La sécurisation des parcours est également au cœur du CPRDF avec la mise en œuvre de passerelles en formation initiale afin d'éviter les ruptures dans les parcours de formation.

Pour répondre aux enjeux de l'économie régionale, nous souhaitons intégrer le volet développement durable à nos actions de formation, promouvoir une filière dévolue aux métiers de la mer, préparer l'avenir de l'agriculture bretonne, participer au maintien d'une activité industrielle et productive forte. Sans oublier les activités de services, le secteur sanitaire et social ou

la structuration de l'activité touristique. La formation, l'emploi de qualité et le développement économique durable font partie des priorités majeures de notre mandat : notre ambition est d'assurer la formation pour tous afin de sécuriser l'emploi. Le volet « Formation » a été intégré à de nombreuses politiques comme la Charte d'engagement pour la jeunesse, la Nouvelle Alliance agricole ou encore le pacte électrique breton. La principale valeur ajoutée du CPRDF est de mettre en lien l'analyse des métiers de demain et l'adaptation des outils dans une logique de proximité à l'échelle de chaque territoire.

www.groupe-ps-bretagne.org

GROUPE COMMUNISTE

Le CPRDF : un compromis... « positif »

Pas simple, dans le contexte actuel, de co-signer avec l'État un document-cadre sur la formation tant les politiques du Conseil régional de Bretagne et celles de l'État s'opposent sur ce sujet. Pourtant, le CPRDF présente des avancées notables concernant l'illettrisme, le décrochage scolaire, le développement de passerelles entre les différentes filières et voies de formation, la VAE, ou encore concernant la qualité de l'apprentissage. Assurément, la mobilisation et l'engagement des élus de la majorité régionale ont permis ses avancées ; et les élus communistes y ont pris toute leur part.

www.groupe-communiste-bretagne.org
groupe@pcf-crb.org - 02 23 21 36 90

GROUPE BRETAGNE ÉCOLOGIE

Une Région éco-compétitive malgré sa « périphéricité »

Éloignée des centres de consommation, l'économie bretonne dépend aujourd'hui du transport routier, source de pollutions, de congestion des axes et de charges croissantes pour les entreprises. En complément de la personnalisation logistique pour les derniers kilomètres, la Région peut encourager des alternatives mutualisées sur les grands trajets (fret ferroviaire, cabotage) par une politique pragmatique. La Région s'est proposée pour coordonner un schéma logistique régional, enjeu colossal. Il s'agit d'anticiper les exigences environnementales pour garder un maillage économique (entreprises et emplois) équilibré des territoires.

www.bretagne-ecologie.org - 02 23 21 36 60

GROUPE EUROPE ÉCOLOGIE – LES VERTS BRETAGNE

De nouvelles formations pour développer les métiers d'avenir

L'adoption du nouveau plan régional des formations professionnelles intervient en pleine crise, à une période où la croissance du chômage et de la précarité est alarmante.

Dans ce contexte, ce plan doit être l'un des éléments majeurs pour engager une transformation écologique et sociale de notre économie en organisant, pour les bretons, les formations qui leurs permettront de

développer les secteurs d'avenir, fortement créateurs d'emplois. Ainsi, nous souhaitons que la politique de formation soit un levier pour le déploiement des éco-filières : énergies marines, déplacements écologiques, commerce équitable...

Ce plan doit nous permettre d'agir pour organiser un enseignement performant en faveur de l'emploi des bretons et bretonnes.

<http://europe-ecologie-regionbretagne.over-blog.com>

GROUPE UDB – AUTONOMIE ET ÉCOLOGIE **Conseil régional ou chambre d'enregistrement ?**

Lors de la session plénière d'octobre, a été voté le Contrat de plan régional de développement des formations professionnelles. Si nos amendements de fond ont été pris en compte par l'exécutif régional, le silence sur la régression des prérogatives du Conseil régional ne laisse pas de nous inquiéter. L'État impose de plus en plus de documents « régionaux » (?) sur lesquels les élus « de base » n'ont plus droit de regard. Nous n'acceptons pas cette régression démocratique.

<http://udb-regionbretagne.over-blog.com>
Contact : gael.briand@region-bretagne.fr

BREIZH DA ZONT – BRETAGNE À VENIR

Un contrat pour la formation et l'emploi

La formation et l'emploi sont les priorités du gouvernement. Un nouveau dispositif est créé entre l'État et la Région : Contrat de Plan Régional de Développement des Formations. Le groupe des élus de la droite et du centre a voté ce Contrat permettant à la Bretagne de relever trois défis.

Un : l'accès des jeunes à l'emploi. L'économie bretonne crée des emplois mais, malgré leur niveau, les jeunes ont du mal à être recrutés. Pour éviter ce paradoxe, il faut améliorer l'orientation et mieux relier les qualifications des jeunes aux emplois créés en développant l'alternance jusqu'à l'université.

Deux : la formation tout au long de la vie pour permettre à tous les salariés d'obtenir de nouvelles qualifications pour s'adapter aux emplois, changer de métier ou éviter le chômage des seniors, fortement touchés en Bretagne. Trois : la reprise des 35 000 entreprises dans les trois ans à venir. Il faut redonner aux jeunes le goût d'entreprendre pour assurer la relève notamment dans l'artisanat et l'agriculture.

Le Contrat de Formation voulu par le gouvernement est une chance pour la Bretagne. Il appartient à tous les acteurs de s'en saisir en décloisonnant les formations avec un objectif : permettre à tous de trouver un emploi et donner un nouveau souffle à l'économie bretonne.

Tél. : 02 23 21 36 80 – www.bretagneavenir.fr